

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
*Séance du mercredi 11 avril 2018***

Date de convocation	5 avril 2018
Date d'affichage	5 avril 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	54 (dont 6 pouvoirs)
Votants	54 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 11 avril à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : Mme Geneviève BARON (représentant Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK), M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, M. Daniel LAUGER (représentant M. Éric BARBIER), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, Mme Sylvie PEAN (représentant M. Bernard MALLET), M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Agnès ROQUET (représentant M. José PLANS), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

**Etaient excusés** : M. Éric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK (représentée par Mme Geneviève BARON), M. Bernard MALLET (représenté par Mme Sylvie PEAN), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. José PLANS (représenté par Mme Marie-Agnès ROQUET), M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB).

**Secrétaire de séance** : Mme Michèle LEGESNE

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## RAMPE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER EN MATIÈRE D'ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de groupement de commande pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la construction d'un ensemble immobilier en matière d'enfance jeunesse signée le 23 janvier 2015 entre la commune de Tuffé Val de la Chéronne et la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge de la Solidarité, petite enfance et personnes âgées,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que par convention en date du 23 janvier 2015, la commune de Tuffé Val de la Chéronne et la Communauté de communes sont convenues de constituer un groupement de commandes en vue de réaliser une étude de faisabilité d'un bâtiment regroupant une MAM, un RAMPE et une ALSH.

**PREND ACTE** de la refacturation à la commune de Tuffé Val de la Chéronne au prorata des m<sup>2</sup> à construire des frais inhérents à ce projet.

**DECIDE** par voie d'avenant, d'apporter des précisions complémentaires nécessaires à la refacturation des frais engagés par la CCHS à ce titre.

**AUTORISE** le Président à signer l'avenant correspondant et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 54

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 11 avril 2018

Pour extrait conforme

Le 11 avril 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180411-D\_11\_04\_2018\_33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2018

Affichage : 17/04/2018

Le Président,

M. Didier REVEAU